

nature qui laisse les chairs flasques et molles. *Boursofflé* marque un grossissement excessif, au dedans duquel il n'y a que du vent ou des gaz. *Enflé* marque proprement un grossissement superficiel, produit par quelque chose qui est venu du dehors à l'intérieur : les pigeons *enflent* leur jabot en aspirant l'air extérieur ; la piqûre du serpent détermine une *enflure* locale. Dans un sens plus général, *enflé* peut se dire d'un grossissement quelconque auquel on ne rattache aucune idée accessoire. Enfin, *gonflé* explique l'état d'un corps qui s'étend également dans tous les sens, en vertu d'une cause intérieure : le serpent irrité se *gonfle* de son propre venin ; la pâte se *gonfle* en fermentant. Au figuré, les mêmes différences subsistent : un homme est *gonflé* d'orgueil quand cela vient de l'idée avantageuse qu'il a de lui-même ; un général peut être *enflé* de sa victoire, parce qu'ici la cause est extérieure ; *bouffi* marque la plénitude de l'orgueil, et *boursoufflé* indique le vide des prétentions, le peu de fondement des raisons sur lesquelles elles reposent. Le style est *enflé* quand il manque de naturel, *bouffi* quand il cherche à en imposer par des expressions pompeuses, *boursoufflé* quand les pensées sont creuses et vides.

BOUFFIR, v. a. ou tr. (bou-fir — rad. bouffée). Enfler, gonfler, rendre enflé : *L'hydropisie lui a bouffé tout le corps.* (Acad.) *Ce peintre bouffit tous ses visages.*

L'un *bouffi* son contour d'un bourrelet énorme. (BARTHELEMY.)

— v. n. ou intr. Devenir bouffi. *Son visage bouffit à vue d'œil. Son corps a bouffi en trois jours.*

Se *bouffir* v. pr. S'enfler, devenir bouffi : *Son visage s'est bouffé à vue d'œil. En même temps que la brebis s'est bouffée d'une manière superflue et s'est parée d'une belle toison, elle a perdu sa force, son agilité, sa grandeur et ses armes.* (Buff.)

— Fig. Être plein, tout occupé, tout fier : *La vanité française se bouffit aussi de la supériorité que Bonaparte nous donna sur le reste de l'Europe.* (Chateaub.)

BOUFFISSANT (bou-fi-san) part. prés. du v. *Bouffir* : *Tout en bouffissant ses grosses joues, pour souffler le feu, Cadet s'arrêta, comme pour prêter l'oreille.* (G. Sand.)

BOUFFISSURE s. f. (bou-fi-su-re — rad. bouffir). Etat de ce qui est bouffi.

— Enflure morbide des chairs : *La morsure de la vipère détermine la bouffissure.* (Barthé.) *Etat des chairs enflées, molles et décolorées : Cet embouppement, cette bouffissure que lui reprochait M. de Custine, à l'âge de vingt ans, ont disparu.* (F. Mornand.)

— Fig. Vanité : *La bouffissure de l'esprit est aussi incurable que l'hydropisie.* *Caractère de ce qui est ampoulé, enflure de l'expression et du style : Je préfère à ces vaines bouffissures le simple squelette de la pensée.* (B. de S.-P.) *Je trouve aussi, dans ce dernier ouvrage, moins d'incorrection, moins de redondance, moins de bouffissure.* (Grimm.) *Pardon si j'ai répondu légèrement à tant de bouffissures.* (Beaumarch.) *Les mauvais écrivains de Rome sentaient bien qu'il était plus aisé d'éviter la bouffissure des orateurs de l'Asie que d'atteindre à l'éloquente simplicité de Démosthène.* (La Harpe.)

BOUFFLERS ou **BOUFLERS**, nom d'une ancienne et noble famille de Picardie. L'histoire a conservé le nom de Bernard de Boufflers, qui vivait en 1133. — Guillaume de Boufflers suivit Charles d'Anjou en 1266, quand ce prince alla occuper le trône de Naples et de Sicile. — Aléaume de Boufflers combattit à Mons-en-Puelle, sous Philippe le Bel, en 1304. D'autres Boufflers figurèrent ensuite dans la plupart des guerres que présente notre histoire ; nous donnerons les principaux : — Pierre de Boufflers, fils d'Aléaume de Boufflers, qui fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, fit partie des députés qui conclurent la paix entre Charles VII et le duc de Bourgogne (1435). Il accompagna le dauphin dans son expédition contre les Anglais, qui assiégeaient Dieppe, et suivit le roi lorsqu'il entreprit de conquérir la Normandie. — Adrien de Boufflers se signala par sa bravoure sous le règne de Louis XII, et assista à la bataille de Pavie (1525). — Louis de Boufflers, né en 1534, mort en 1553, était guidon dans les gardes du duc d'Enghien. Il se distinguait par une force et une agilité extraordinaires. Il traînait un cheval par la queue et le portait sur ses épaules ; il rompa avec les mains un fer à cheval ; à la course, il ne se laissait pas dépasser par les meilleurs chevaux, et, armé de toutes pièces, il sautait à cheval sans toucher l'étrier. Il fut tué à dix-neuf ans d'un coup d'arquebuse, au siège de Pont-sur-Yonne. — Son frère, Adrien de Boufflers, né en 1530, mort en 1622, se battit à Saint-Denis et à Moncontour, devint gentilhomme de la chambre de Henri III, qui le nomma grand bailli de Beauvais, fut député aux états de Blois et resta constamment attaché à la cause royale. Il composa et publia un *Choix de plusieurs histoires et autres choses mémorables* (1608), et un *Traité sur les œuvres admirables de Dieu* (1621).

BOUFFLERS (Louis-François, duc de), maréchal de France, né en 1644, mort en 1711. Il portait le nom de chevalier de Boufflers lorsque, en 1662, il entra comme cadet dans le ré-

giment des gardes. Il fit son éducation militaire sous les ordres de généraux tels que Créqui, Condé, Turenne, Luxembourg et Catinat. Après s'être battu en Afrique (1664), il prit part à la campagne de Flandre (1667), à celle de Hollande (1672), fut nommé brigadier de dragons en 1673, concourut à la victoire d'Entsheim (1674), devint lieutenant général en 1681, et reçut un commandement lors de la formation de la ligue d'Augsbourg. Après avoir pris en 1688 Worms, Oppenheim et Mayence, il déclara le gain de la bataille de Fleurus (1690), fut blessé à Mons, se signala lors de la bataille de Steinkerque, et fut successivement nommé colonel des gardes françaises (1692), maréchal de France (1693) et duc de Boufflers en 1695. Cette même année, il défendit Namur assiégé par le roi Guillaume, soutint quatre assauts et ne rendit la place qu'après une héroïque défense. Envoyé dans les Pays-Bas par Louis XIV, en 1701, il battit les Hollandais à Ekeren. Après la défaite d'Oudenarde, qui ouvrait la frontière à l'ennemi, Boufflers se jeta dans Lille, devant laquelle le prince Eugène vint mettre le siège. Pendant quatre mois, il soutint tous les efforts de l'ennemi. Presque sans vivres et sans munitions, il ne consentit à capituler que sur un ordre exprès de Louis XIV, et le prince Eugène accepta toutes ses conditions (1708). Cette belle défense, qui le couvrit de gloire, lui valut le titre de pair de France et le gouvernement de Lille avec survivance. L'année suivante, il partit pour l'armée de Flandre, bien que celui-ci appartint à une promotion plus récente, et refusa d'accepter le commandement. « Eh bien ! monsieur, lui dit Villars, qui n'avait pu vaincre ses refus, je vais donner pour mot d'ordre votre nom et celui de la ville qui vous a immortalisé : Louis-François et Lille. » Lors de la désastreuse bataille de Malplaquet (1709), Villars ayant été blessé, Boufflers, chargé du salut de l'armée, opéra la retraite en si bon ordre, qu'il sauva l'artillerie, rapporta trente drapeaux pris à l'ennemi, et ne laissa entre ses mains qu'un nombre insignifiant de prisonniers. A partir de cette époque, le maréchal de Boufflers se retira à Fontainebleau, où il termina sa vie. Généreux, désintéressé, modeste, François de Boufflers ne fut pas un grand homme de guerre ; mais, dans sa carrière si bien remplie, il fit toujours preuve d'autant de bravoure que de patriotisme.

BOUFFLERS (Joseph-Marie, duc de), né en 1706, mort en 1747, était fils du précédent. Nommé gouverneur de Flandre en 1711, colonel d'infanterie en 1720, et maréchal de camp en 1740, il servit en Bavière et en Bohême, prit part à la célèbre retraite du maréchal de Belle-Isle, et eut une part glorieuse à la bataille de Dettingen (1743). Son neveu, le comte de Boufflers, âgé seulement de dix ans et demi, y trouva la mort, après avoir fait preuve d'un courage héroïque, tout à fait au-dessus de son âge. « Un coup de canon lui cassa la jambe, dit Voltaire ; il reçut le coup, se vit couper la jambe et mourut avec un égal sang-froid. » En 1743, Joseph de Boufflers contribua à la prise de Menin et d'Ypres, puis il assista aux batailles de Fontenoi et de Raucoux. Envoyé par Louis XV au secours de Gènes menacée par les impériaux, il battit le comte de Schullembourg, et mourut dans cette ville de la petite vérole. En mémoire des services qu'il lui avait rendus, la république de Gènes inscrivit parmi les nobles de l'Etat le nom de Boufflers et celui de sa famille.

BOUFFLERS (Marie-Françoise - Catherine de Beauvau-Craon, marquise de). Elle joua un grand rôle à la cour que le roi Stanislas, devenu duc de Lorraine, tenait à Lunéville, et acquit la réputation d'une des femmes les plus spirituelles de son temps ; mais elle avait encore d'autres qualités, qui la firent surnommer la *Dame de Volupté*. Elle-même, à ce qu'il paraît, n'en disconvient pas ; car, en véritable épicurienne, elle composa sa propre épitaphe :

Ci-gît, dans une paix profonde,
Cette Dame de Volupté
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis de ce monde.

« Courte et bonne », avait dit avec la même onction la digne fille du Régent.

Voltaire eut avec la marquise de Boufflers des relations de société, et, en lui envoyant sa *Henriade*, il lui adressa les vers suivants :

Vos yeux sont beaux, votre âme encor plus belle,
Et, sans prétendre à rien, vous triomphez de tous.
Si vous eussiez vécu du temps d'Omphale,
Je ne sais pas ce qu'on eût dit de vous,
Mais on n'aurait point parlé d'elle.

Elle mourut à Paris en 1787. On eût dit que l'approche de 89 faisait peur à toutes ces races dégénérées.

BOUFFLERS (Catherine-Stanislas, marquise de), fils de la précédente, poète français, né à Lunéville le 30 avril 1738, mort à Paris le 30 janvier 1815. Ce très-aimable et très-spirituel rimeur porta longtemps le titre de *chevalier*, sous lequel il se fit connaître dans le monde des lettres et des salons. Fils de la célèbre et charmante marquise qui fut l'ornement de la cour de Stanislas ; à Nancy, il eut pour précepteur le bon abbé Porquet, qu'il a aimé et raillé fort agréablement toute sa vie, et qui fut grand bailli de Lorraine et membre de l'A-

cadémie française. On a des vers légers de cet ecclésiastique, qui, probablement, inculqua à son élève le goût de la poésie. L'élève devait surpasser de beaucoup le maître. On avait destiné Boufflers à l'Eglise, et, grâce à sa naissance, il eût certainement atteint aux plus hautes dignités ; mais il déclara avec une rare et louable franchise que son amour des plaisirs mondains s'accordait mal avec les devoirs d'une austère profession. Le jeune gentilhomme refusa donc d'entrer dans les ordres ; mais, en sa qualité de chevalier de Malte, il possédait une bécasse qui lui donnait le droit bizarre d'assister à l'office en surplis et en uniforme, et lui permettait d'être tout à la fois prieur et capitaine de hussards. Cette double condition s'accordait merveilleusement avec son goût pour les voyages et les aventures. Il fit une petite excursion sur les rives du lac Léman, dans le pays de Vaud, s'amusa à peindre des pastels à Vevey, tout en cachant sa condition, et alla visiter Voltaire à Ferney. Nous devons à ce petit voyage des épitres vives et agréables, pleines de verve, d'esprit et d'humour, intitulées : *Voyage en Suisse* (1770). On peut les placer parmi les modèles du genre, et elles sont sans contredit supérieures à celles de Chapelle et de Bachaumont. Ce fut en qualité de capitaine de hussards que le chevalier de Boufflers fit la campagne de Hanovre. De retour de l'armée, il se livra entièrement à son goût effréné pour les plaisirs. A la passion des femmes il joignait celle des chevaux, et devint le plus errant des chevaliers. Aussi le comte de Tresan, le rencontrant un jour sur une grande route, lui dit spirituellement : « Chevalier, je suis ravi de vous trouver chez vous. »

En 1772, il fut nommé colonel d'un régiment de hussards, et, après avoir assisté au combat d'Ouessant, il fut successivement nommé brigadier d'infanterie (1780) et maréchal de camp (1784). En 1785, le maréchal de Castries le fit nommer gouverneur du Sénégal et de Gorée. Cette nomination fut regardée comme une disgrâce, causée par la publication d'une chanson sur la reine Marie-Antoinette et l'abbesse de Remiremont. Il est vraisemblable que les dettes qu'il avait contractées dans sa vie de dissipation furent une des causes qui le déterminèrent à accepter ce poste. Il resta trois ans au Sénégal. Pendant ce temps, « il surprit par sa bonté les Européens et les nègres, dit M. de Sabran ; il étonna aussi le gouvernement français par les ressources qu'il y découvrit et les facilités qu'il y établit pour le commerce. Son départ du Sénégal fut une calamité, et jusqu'à plus de deux lieues de la côte, il entendit le cri du regret universel. » Cédant à la nostalgie, et vaincu aussi par un climat meurtrier, il revint en France en 1788, et se remit de plus belle à faire des vers pour l'*Almanach des Muses* et d'autres collections du même genre. On retrouvait en lui les grâces de sa mère, et on admirait les nuances ingénieuses d'une gaieté quelquefois un peu libre, mais toujours séduisante. Ses poésies légères, et un peu aussi ses succès de cour et de salon, lui ouvrirent les portes de l'Académie dans cette même année 1788.

L'année suivante, il fut envoyé aux états généraux, où il se montra ami du progrès et des institutions nouvelles. Ce fut lui qui fit rendre, en 1791, le décret qui assure aux inventeurs, par brevet, la propriété de leurs découvertes. Il appartenait, avec MM. de Vireux et La Rochefoucauld, à ce petit groupe de philosophes de cour qui furent bientôt dépassés par le mouvement, et qui s'épuisèrent en efforts infructueux pour le faire rétrograder. Cependant il n'émigra qu'après le 10 août, obtint du roi de Prusse de vastes concessions en Pologne pour un essai de colonie en faveur des émigrés, fut nommé membre de l'Académie de Berlin et épousa Mme de Sabran. De retour en France en 1800, il se fit, sans aucun profit pour sa fortune, le courtisan de Napoléon et de sa famille. Ses vers mêmes, ses gracieux badinages rimés, étaient accueillis froidement par une société qui n'était plus la sienne, et il finit par se retirer désabusé dans ses terres, pour y cultiver ses blés, qu'il nommait ses *dernières poésies*.

Se trouvant, en 1804, chez Mme de Staël, qui lui demanda pourquoi il n'était pas de l'Académie (reconstituée), il lui répondit par ce quatrain :

Je vois l'Académie où vous êtes présente ;
Si vous m'y recevez, mon sort est assez beau.
Nous aurons à nous deux de l'esprit pour quarante,
Vous comme quatre, et moi comme zéro.

Peu de jours après, il était appelé à faire partie de l'Institut. Il y prononça (1805) l'éloge du maréchal de Beauvau, morceau remarquable, semé de traits d'esprit, de pensées philosophiques, et plein de sentiment. Il fit en 1806, mais avec moins de succès, le panégyrique de l'abbé Barthélemy.

Après avoir raconté sa vie, il nous resterait à juger son caractère et son esprit ; mais on nous saurait gré d'abandonner ce soin à des plumes plus compétentes... ou plus légères que la nôtre. M. de Boufflers, dit le prince de Ligne, a été successivement abbé, militaire, écrivain, administrateur, député, philosophe, et de tous ces états il ne s'est trouvé déplacé que dans le premier. Il a toujours pensé en courant. On voudrait pouvoir ramasser toutes les idées qu'il a perdues sur les grands chemins, avec son temps et son argent. Il a de

l'enfance dans le rire et de la gaucherie dans le maintien. Il est impossible d'être meilleur ni plus spirituel ; mais son esprit n'a pas toujours de la bonté, et quelquefois aussi sa bonté pourrait manquer d'esprit.

On attribue à Rivaroli ce court et piquant portrait de Boufflers : « *Abbé libertin, militaire philosophe, diplomate chansonnier, émigré patriote, républicain courtisan.* » — « *C'est Voisenon le Grand.* » a dit de lui Saint-Lambert. En effet, il y a dans Boufflers la frivolité de Voisenon, avec une plus forte dose d'esprit et de gaieté aimable. Il avait de l'esprit, de la grâce et de la facilité ; mais ses poésies, malgré les traits charmants qu'on y rencontre, abondent en fadeurs insipides et ne sont plus lues aujourd'hui. Il était cependant disciple et ami de Voltaire, qui le récompensa de son admiration par quelques-unes de ces charmantes flatteries en vers qui n'étaient, sous sa plume, que des formules de politesse affectueuse.

Le chevalier de Bonnard adressa à Boufflers une jolie épitre, qui commence ainsi :

Tes voyages et tes bons mots,
Tes jolis vers et tes chevaux
Sont cités par toute la France ;
On sait par cœur ces riens charmants
Que tu produis avec aisance ;
Tes pastels frais et ressemblants
Peuvent se passer d'indulgence...

Enfin, pour compléter le portrait, il ne nous reste qu'à laisser parler Boufflers lui-même. La lettre suivante, où il raconte sa visite à Voltaire, donnera une idée de cet esprit quelquefois gracieux et fin, souvent maniéré :

« Enfin, me voici chez le roi de Garbe, car jusqu'à présent j'ai voyagé comme la fiancée. Ce n'est qu'en le voyant que je me suis rapproché le temps que j'ai passé sans le voir. Il m'a reçu comme votre fils, et il m'a fait une partie des amitiés qu'il voudrait vous faire. Il se souvient de vous comme s'il venait de vous voir, et il vous aime comme s'il vous voyait. Vous ne pouvez point vous faire d'idée de la dépense et du bien qu'il fait. Il est le roi et le père du pays qu'il habite ; il fait le bonheur de ce qui l'entoure, et il est aussi bon père de famille que bon poète. Si on le partageait en deux, et que je visse d'un côté l'homme que j'ai lu, et de l'autre celui que j'entends, je ne sais auquel je courrais. Ses imprimeurs auront beau faire, il sera toujours la meilleure édition de ses livres... »

Le morceau qui suit est d'un autre genre ; mais il est d'autant plus précieux qu'il peint, en même temps que le talent facile du poète, les mœurs et le langage non moins faciles de son époque : « Voici, dit Boufflers, dans son *Voyage en Suisse*, un impromptu que j'ai fait dernièrement. J'arrivai chez une belle dame, crotté et mouillé ; elle me proposa de me faire donner des souliers de son mari :

De votre mari, belle Iris,
Je n'accepte point la chaussure ;
Si je lui donne une coiffure,
Je veux la lui donner gratis.

On sait l'histoire de Loth, racontée sans façon par notre poète en quatre petits vers :

Il but,
Il devint tendre,
Et puis il fut
Son gendre.

Mais il est juste d'ajouter que le chevalier n'a pas toujours été licencieux de pensée ni d'expression, témoin sa fable intitulée : *le Rat bibliothécaire*.

Outre ses *Lettres sur son Voyage en Suisse*, on a de lui des contes en prose, dont le plus connu est *Aline, reine de Golconde* (1761) ; le *Cœur*, poème érotique (1763) ; *Poésies et pièces fugitives* (1782) ; le *Derwiche*, conte oriental (1810, 2 vol. in-80) ; un traité médiocre du *Libre arbitre* (1808, in-80) ; *Essai sur les gens de lettres* (1811, in-80) ; des discours, des éloges, des rapports à l'Assemblée nationale, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1817, 4 vol. in-18, et plusieurs fois rééditées. Une des meilleures éditions est celle qui a été donnée par M. Arsène Houssaye.

Boufflers repose auprès de l'abbé Delille, et l'on a écrit, sur la colonne qui porte son nom, ce mot, qui est réellement de lui, et qui rappelle si bien l'aménité de ses mœurs et le calme de sa pensée : *Mes amis, croyez que je dors.* Terminons par cette charmante anecdote, qui peint fidèlement des mœurs plus que légères, et que Boufflers racontait très-agréablement : On jouait beaucoup, quelques années avant la Révolution, chez Mme la duchesse de Poitiers, où le monde élégant se réunissait assez habituellement. Le comte de Canaples y venait souvent, et un peu, à ce que disaient les langues médisantes, parce que la belle Mme de Luz, jeune femme mariée depuis peu, s'y trouvait tous les soirs. Le comte se plaignit un jour du malheur qu'il avait de dormir la bouche ouverte, ce qui le réveillait trois ou quatre fois par nuit, et de la manière la plus désagréable. Un médecin allemand, dont l'esprit était fort goûté par cette noble société, lui dit : « Monsieur le comte, je vais vous guérir avec une simple carte à jouer ; le soir, avant de vous endormir, vous la roulez et vous la placerez comme un tuyau de pipe entre vos lèvres. Soyez assuré de l'efficacité de ce simple remède. » On venait de finir une partie et le jeu de cartes était encore sur la table, Mme de Poitiers s'approchant de M. de Canaples, lui dit : « Tenez,